RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.R. EXTÉRIEUR
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital social de 1 500,00 €
3 rue de Narbonne
26200 MONTÉLIMAR
En cours de constitution au RCS de Romans

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 16 SEPTEMBRE 2026

(Seules les décisions ayant effet sur la présente formalité sont reproduites ci-après.)

Décision

Nomination de Monsieur ALBAN ROCHER en qualité de Gérant

L'Associé Unique décide de nommer Monsieur Alban ROCHER, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted] en tant que Gérant.

Monsieur ALBAN ROCHER exercera ses fonctions sans limitation de durée.

Monsieur ALBAN ROCHER a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Gérant, et qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour l'exercice de son mandat.

———

Pour extrait certifié conforme par la Gérance

[redacted]

_____

Monsieur ALBAN ROCHER